

faire mourir avant qu'il ne fût baptisé :
“ Si j'étais baptisé, disait-il en s'adres-
sant à Dieu, je ne serais pas marri
d'être malade, et je ne craindrais
pas la mort.”

Les longues épreuves qu'on fit
subir à ce sauvage, non seulement
affermissent sa foi, mais contribuèrent
à faire éclater dans l'esprit des païens
la vérité et la puissance de notre
sainte Religion. Le 24 juin 1646 on
accéda enfin à ses vœux, et il fut
baptisé solennellement, ayant pour
parrain et marraine M. et Mme d'Aille-
boust qui, en l'honneur du grand
saint dont c'était le jour même la
fête, le nommèrent Jean-Baptiste. Il
fut l'édification de tous les Français
et des Sauvages qui assistèrent à cette
cérémonie, par sa modestie et par ses
protestations de défendre toujours sa
foi au péril de sa vie.

Jean-Baptiste entendit ensuite la